

LES

infos

MUNICIPALES



n° 22 Janvier 2006

Dépôt légal
Janvier 2006

Publication à périodicité variable

N°ISSN 1293-3074

Siège Mairie tel 03 83 47 24 32

Sommaire

2

Travaux

4

Vie de la commune

6

Du côté des associations

8

Un peu d'histoire

9

Jeunesse

10

Conseils municipaux

11

-Etat civil
-Divers

12

-Agenda
-Permanence des élus
-Prochain bulletin

Sortir de la politique de l'autruche...



Des quartiers qui brûlent, des actes d'une rare violence sur l'ensemble du territoire national... et nos grands hommes politiques qui se réveillent un matin en se rappelant que la " fracture sociale ", ce n'est pas simplement des mots dans la bouche d'un candidat à l'élection présidentielle mais une réalité profondément ancrée dans notre société.

En tant qu'élus locaux, nous devons aujourd'hui sortir des polémiques stériles nationales et continuer d'agir pour que la cohésion sociale et le " bien vivre ensemble " prennent racine dans nos communes et nos quartiers. Certes, nous n'avons pas toujours les moyens financiers que nous souhaiterions, mais il faut monter notre capacité à faire naître des projets capables d'anticiper toute situation de mise à l'écart d'une partie de la population.

Pour cela, nous devons mettre en œuvre des actions à destination de la jeunesse au niveau communal et intercommunal. C'est le but des projets mis en place par notre animateur jeunesse en partenariat avec les associations de Chavigny ainsi que des communes voisines.

Pour cela, nous devons créer des équipements au service de l'ensemble de la population. C'est le sens de notre projet de création d'un ensemble socio-éducatif et culturel capable de fédérer les associations et les habitants autour de projets et d'activités pour le plus grand nombre.

Pour cela, nous devons générer la création de logements adaptés à tous les âges de la vie. C'est la volonté de nos projets d'implantation de logements locatifs de qualité pour permettre aux plus jeunes de nos concitoyens de trouver un premier logement, aux familles qui s'agrandissent de se loger sans être à l'étroit et aux plus anciens d'entre nous de vivre dans de l'habitat adapté.

Pour cela nous devons développer encore plus certains services à la population en matière de garde d'enfant ou de transport public par exemple .C'est la réalité de notre action dans nos partenariats avec les associations et la Communauté de Communes.

Il n'y a pas de recettes miracles pour que chacun trouve sa place dans notre société et les élus communaux n'ont pas les moyens de régler tous les maux de notre monde moderne. Pour autant, par notre proximité, nous sommes des acteurs incontournables du mieux vivre de la population de notre village... Mais la cohérence de nos projets et notre bonne volonté ne suffiront pas: nos gouvernants, au niveau de l'Etat comme des Régions ne doivent pas l'oublier lorsque nous sollicitons leurs aides financières !

En cette nouvelle année, permettez-moi, au nom du conseil municipal et du personnel communal de Chavigny, de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2006.

Le Maire, Guy George

Travaux

Inaugurations : atelier municipal et place le Châtel

Samedi 26 novembre à 10h30 la place le Châtel et l'atelier municipal ont été officiellement inaugurés par les élus locaux entourés des représentants de la vie associative, de la vie économique et du personnel communal.

Après une visite des lieux par la petite porte de service, tout le monde s'est retrouvé devant le ruban inaugural barant la sortie du garage. Le Maire, M Guy George, invita alors M Jean-Paul Vinchelin, Conseiller Général, M Claude Grivel, Président de la CCMM et plusieurs conseillers municipaux à couper ce ruban symbolique. Dans l'allocution qui suivit, M le maire mit l'accent sur les nécessités de ces deux réalisations pour la vie de la commune et des Chavinéens. Il rappela quelques chiffres, à savoir le coût de l'aménagement de la place : 362.000 € ; opération subventionnée à 65 % par :



- le Conseil Régional de Lorraine dans le cadre du fonds de la requalification des communes sidérurgiques et minières,
- le Conseil Général de Meurthe et Moselle,
- l'État au travers du FNAT (Fonds National d'Aménagement et de développement du Territoire),
- les fonds interministériels et le Syndicat Départemental d'Électricité.

Quant à l'atelier municipal d'un coût de 284.000 €, il a été subventionné à 50 % par le Conseil Général de Meurthe et Moselle, l'État via la Dotation Globale d'Équipement et les fonds interministériels.

M George évoqua également l'installation du silo à sel qui va faciliter la tâche du personnel technique et lui faire gagner beaucoup de temps et le rendre encore plus réactif lors des interventions de déneigement. Cette réalisation est un équipement indispensable à la défense du service public de proximité dans notre commune. Il remercia ensuite toutes celles et tous ceux qui, chacun à leur niveau, ont contribué à mener à bien ces projets et laissa la parole à messieurs Vinchelin et Grivel.

Un pot de l'amitié partagé sur place termina cette cérémonie.

ZAC Haldat-Tram

Travaux

La première phase des travaux a débuté par le décapage du terrain pour la réalisation de la voirie provisoire et son aménagement. Celle-ci est aujourd'hui accessible. Viendra ensuite, la réalisation des réseaux sur l'ensemble du site, hormis la liaison avec le chemin du Haldat, lequel reste suspendu à l'autorisation de la DRAC. Cette première phase sera achevée hors intempéries fin juin. Elle permettra aux acquéreurs de parcelles de procéder à la construction des habitations.

La deuxième phase des travaux, qui comprend la réalisation des trottoirs et de la couche de roulement définitive, sera réalisée ultérieurement à l'issue des travaux de construction et au fur et à mesure de l'achèvement de ceux-ci.

Commercialisation

Le tirage au sort a permis d'attribuer 32 parcelles sur les 42 disponibles. SOLOREM est en cours de vérification, auprès des attributaires désignés, de leur accord en vue de l'acquisition de la parcelle qui leur a été attribuée. À l'issue de cette procédure de vérification, courant janvier 2006, les parcelles qui resteraient disponibles, soit les 10 non attribuées ainsi que celles qui feraient l'objet d'un désistement seront proposées aux demandeurs n'ayant pas été retenus lors du tirage au sort. Ceux-ci pourront alors se positionner sur les parcelles susceptibles de les intéresser. En cas de demandes multiples sur une même parcelle, il sera procédé à un nouveau tirage au sort.

Chantiers d'Insertion : le Préfet en visite à la Mairie de CHAVIGNY

M. Claude Baland, préfet de Meurthe-et-Moselle est venu en mairie de Chavigny, le vendredi 21 octobre pour visiter un chantier d'insertion de l'A.P.I.C. (Association Promotion Insertion Chantier).

Le préfet a été accueilli par le maire Guy George, le 1er adjoint Mario Villa, Claude Grivel président de la Communauté de Communes Moselle et Madon, André Bagard président de l'APIC, M. Fédérici directeur de l'ANPE de Vandoeuvre, et Sylvie Jeannin directrice de l'APIC.

Il a rencontré les ouvriers qui, depuis quelques semaines, aménagent les combles de la mairie. Il a pu s'enquérir de leur situation respective et les encourager dans leur démarche de réinsertion.

Le préfet ainsi que l'ensemble des visiteurs ont félicité l'équipe de l'APIC de la qualité du travail accompli et se sont rendu compte de la nécessité des associations d'insertion qui permettent à des personnes en difficulté de se réinsérer dans la vie active.



M. Claude Baland a conclu sa visite en paraphant le livre d'or de la commune : " Je félicite tous ceux qui ont concouru à l'emploi de ces personnes : association APIC, ALE, la Mairie, la Communauté de Communes...Je souhaite bonne chance aux personnes qui, je l'espère, retrouveront un emploi stable. "

Nouvelle aire de jeux

Depuis fin octobre, la société M.E.L. "environnement system" a terminé d'installer une aire de jeux, rue de Châtel, pour les enfants de 2 à 8 ans.

Son ouverture était prévue à la rentrée de septembre. Malheureusement, l'entreprise n'a pu commencer les travaux d'aménagement que le 05 octobre car occupée sur d'autres chantiers.

L'ensemble de l'aire est composé d'une balançoire à ressort, de deux jeux sur ressort "le canard volant et le poussin", d'une cabane et d'une structure dite "le château".



Celui-ci, bien intégré à la pente, permet aux enfants de grimper par un mur d'escalade jusqu'à la plate-forme " la tour du château " puis de redescendre par un toboggan.

Les enfants, accompagnés par leurs parents, pourront venir y jouer dès le printemps, la pelouse ayant repoussé et la mairie ayant replanté des arbustes autour de l'aire.

Voirie-Circulation

Dans le cadre du plan de circulation du quartier de la Rosière, la municipalité a réalisé l'élargissement d'un tronçon de **la rue de Certain Champ**.

En effet, celui-ci est désormais beaucoup plus sollicité par la circulation et sa mise à un gabarit permettant le croisement de véhicules a été nécessaire.

C'est à l'entreprise SCREG qu'ont été adjugés ces travaux d'élargissement et de réfection d'enrobés.

Cette entreprise est aussi intervenue pour notre compte et celui de particuliers pour effectuer la réfection sur 70 mètres environ, d'une partie de la chaussée de **la rue des Prés**.

En effet, les récentes constructions, l'état précaire de la chaussée, le passage de véhicules construisant les immeubles ainsi que la multitude de tranchées lors de leurs raccordements aux réseaux situés sous la voirie, nous ont contraints à engager avec les propriétaires de ces bâtiments des travaux de confortement et de réfection de la voirie.

Ces travaux, effectués avec impératif d'une remise en sécurité pour les usagers de la rue et afin d'éviter tout accident durant l'hiver, nous permettront d'engager sereinement

et très prochainement l'étude d'aménagement de cette rue.

Très prochainement et en accord avec les usagers et les riverains du quartier de **la rue du Haldat**, nous y installerons, un ralentisseur de type coussin berlinois.

C'est lors d'une réunion avec la population, que la commission a exposé son plan de circulation intégrant les futurs usagers de la ZAC Haldat-Tram et a proposé les mesures que la municipalité mettra en place pour renforcer la sécurité routière dans le quartier.

D'autres équipements, comme la construction de trottoirs sur la partie haute de **la rue des Castors**, prévus en 2005, sont reportés en 2006.

Ces travaux devaient être exécutés à la suite du renforcement de la conduite d'eau potable; travaux pilotés par la CCMM. Aucune entreprise n'ayant répondu dans l'estimation du prix déterminée lors de l'étude du dossier, les travaux sont donc reportés et les entreprises seront de nouveau consultées en début d'année prochaine.

La vie de la commune

Commémoration de l'Armistice

Vendredi 11 novembre à 10h00, de nombreux chavigniens toutes générations confondues se sont rassemblés devant le monument aux Morts pour rendre un hommage, aux femmes et aux hommes tués pendant et après cette première guerre mondiale.

M Guy George, Maire, après avoir lu le message du Ministre délégué aux Anciens Combattants, fit observer une minute de silence. Il demanda aux enfants des écoles de déposer au pied du monument les deux gerbes de fleurs (Commune et AMC).



Après la minute de silence, un autre temps fort avec la lecture de lettres de poilus par les écoliers du CM2. Plusieurs décorations furent ensuite remises par messieurs Thiébaux et Barbier, membres de l'A.M.C).

Le maire félicita les récipiendaires et remercia l'Harmonie Municipale de Chaligny pour sa disponibilité et la qualité de ses interprétations et invita l'assistance en mairie où un vin d'honneur fut servi.

À midi, les familles des Anciens Combattants et leurs amis se sont retrouvés salle Jeanne d'Arc pour partager le repas traditionnel préparé par l'AMC.

Soirée MAMBO JAZZ à Chavigny

Le comité des fêtes organisait le 5 novembre dernier son deuxième concert de jazz à l'église de Chavigny. Cela devient presque une tradition, après le repas-concert Pablo Neruda et le concert Samarabalouf.

Le groupe Miss'Cat, qui s'est produit devant une centaine de personnes et une quinzaine d'enfants, est composé d'une chanteuse (Cathia) et de 3 musiciens (Christophe Reinhardt à la contrebasse, Philippe Mathis à la guitare et Mathieu Bouferguene à la batterie).

Le comité des fêtes souhaitait, en invitant le groupe à se produire en début de soirée (19H00), que les spectateurs viennent en famille. Pari réussi.



Jean-Denis Vairelles, au nom du comité, a accueilli le public et remercié la municipalité pour avoir participé à l'organisation du concert et l'équipe relais de Chavigny de la paroisse pour la mise à disposition de l'Eglise. Il a précisé qu'aujourd'hui c'est le seul lieu pour accueillir ces manifestations.



Pendant quatre-vingt dix minutes (avec un entracte), Miss'Cat, accompagnée par ses musiciens, a enthousiasmé et charmé le public par un répertoire varié (Miles Davis, Georges Gershwin, Duke Ellington, Carlos Jobim, Nina Simone, des compositions personnelles de Christophe Reinhardt) et par sa voix.

La soirée s'est terminée à la salle du Pressoir où tous ont apprécié de se retrouver pour discuter ensemble autour d'un petit buffet.

Les Anciens sont de sortie

Belle journée de rencontre et de fête, ce dimanche 20 novembre 2005, pour le repas des seniors de la commune, organisé à la salle polyvalente de Sexey-aux-Forges. Une centaine de convives ont répondu à l'invitation de la municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Un excellent repas, préparé par Claude JOST, fut servi aux convives par son équipe, aux petits soins pour chacun.

L'animation assurée par l'orchestre de Yannick Pascal a permis à de nombreux danseurs de se divertir sur la piste.

Les musiciens ont enchaîné des airs de valse, de tango, de java, de musette, mais aussi de charleston, tout au long de l'après-midi pour le bonheur de tous.

Cette journée a permis au Maire, Guy George, de faire le tour des tables pour échanger avec les anciennes et les anciens de la commune.



St-Nicolas à Chavigny

Mardi 6 décembre, jour de la fête de Saint-Nicolas, notre brave homme était sollicité de toutes parts. Néanmoins, la municipalité l'a convaincu de rendre visite aux élèves de nos écoles où il a reçu un accueil chaleureux. Les écoliers, des plus petits aux plus grands lui avaient tous préparé quelque chose...dessins, chants, contes et même des carottes pour sa bourrique.

Le patron de la Lorraine les remercia et les encouragea à demeurer toujours aussi sages. Comme il n'était pas venu les mains vides, avec l'aide des maîtresses et du maître, il distribua un sachet de friandises à chacun.



Saint-Nicolas, avant de partir, leur donna rendez-vous le lundi suivant 12 décembre après la classe, à la salle du Pressoir. Ce jour là, le Comité des Fêtes y avait préparé un goûter chaud de nature à rassasier les petits ventres. Un spectacle de marionnettes "Balayaga, la sorcière" de la troupe "Mercy", offert par la Mairie, a émerveillé notre jeune auditoire.

Vasilisa, jeune fille russe, est envoyée par sa méchante belle-mère chercher du feu chez la sorcière Babayaga en espérant qu'elle se fasse dévorer. Vasilisa, sur le chemin rencontre un renard, une chauve-souris et un oiseau qu'elle aidera grâce à 3 vœux. En retour, ils lui donnent des conseils pour amadouer la sorcière. Après des aventures féériques, Vasilisa revient à la maison avec un sac donné par la sorcière pour sa belle-mère qui, en l'ouvrant, sera dévorée par un animal.

A la fin du spectacle, Saint-Nicolas est venu leur faire un petit coucou et est reparti loin, très loin mais en promettant de revenir l'an prochain à Chavigny où il a été si bien accueilli.

Du côté des associations

L'Assemblée Générale du Foyer Rural

Cette année, le Foyer Rural a voulu marquer le jour de l'Assemblée Générale d'un moment récréatif pour les enfants. Avec la projection des aventures de "Wallace et Gromit" le succès était garanti, même pour les très grands. Après avoir bien ri, le public d'enfants apprécia la petite collation qui suivit.

Vers 17h00, le Président Benoît Nodari commenta le bilan d'activités que chacune des sections avait pris soin de préparer. Pour résumer, c'est la continuité avec toutefois quelques changements :

l'arrêt de l'activité théâtre, tandis que la section "volley-ball" s'enrichit de l'activité "badminton", les mardis de 20h à 22h00 au Cosec, (contact : Daniel Rivierre, tél: 03 83 47 51 01). L'animateur communal, Matthieu

Friren, intervint sur les CLSH et les activités ADOS. Il annonça qu'une possibilité de fréquenter le centre de loisirs, à la journée, sera sans doute effective à partir du CLSH de février. Olivier Attenont informa qu'un projet de baptêmes de l'air en planeur, pour les adhérents du foyer rural, était à l'étude avec l'aéro-club de Pont-St-Vincent. Jean-Louis Mascré invita à une journée "raquettes" dans les Vosges dimanche 19 février; ouvert à tous.

Renseignements et réservations au 03 83 47 20 85.

La trésorière, Marie-Rose Fournier, dressa le bilan financier. Les comptes étant limpides et les finances en bonne santé, l'assemblée approuva à l'unanimité les bilans présentés. La composition du Conseil d'Administration restera la même, tous les membres sortants ayant été réélus.

La municipalité, invitée à suivre les travaux de notre assemblée, était représentée par René Denille et François Nedey, Adjoint au Maire. Ce dernier félicita les membres du Foyer pour leur disponibilité au service des autres et remercia plus particulièrement les membres du bureau pour leur implication positive dans les actions "jeunesse" mises en place par la commune, tant sur le plan local qu'intercommunal.

Benoît Nodari rappela que le Foyer Rural est toujours prêt à aider les personnes qui aimeraient mettre en route de nouvelles activités.

Il évoqua ensuite le souvenir de Brigitte, qui participa aux randos et à la danse folklorique, et dont la gentillesse restera dans nos mémoires.

Pour clore cette assemblée, l'assistance fut conviée à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue le 30 septembre 2005 dans nos locaux.

Bilan moral

Nous tenons à remercier Céline Havette pour toutes ces années passées au service des enfants et nous lui souhaitons bonne continuation et réussite dans ses projets. Sa succession est assurée par Mélanie Denis à qui nous souhaitons la bienvenue. Anne-Christine Da Silva, directrice, Sylvie Janson, animatrice, sont reconduites dans leurs fonctions. Mathieu Friren, animateur communal, continuera à apporter son concours à l'Association.

Bien que le prix de cantine, facturé à l'APS, subisse à nouveau une hausse, l'ensemble du C.A a souhaité maintenir les tarifs, au moins jusqu'à la fin de l'année 2005.

Bilan des activités

En 2004-2005, les activités ont été aussi nombreuses que variées :

- En décembre 2004, vente de marrons chauds au profit du téléthon pour 115 euros et un don de 70 euros de notre association.
- Le 16 janvier 2005, la vente de parts de la galette géante (1m de diamètre) offerte par M et Mme Lambert a permis de récolter 115 euros qui ont été reversés à l'UNICEF pour venir en aide aux victimes du tsunami. Nous tenons à remercier pour leur concours la boulangerie de Chavigny, le Crédit Mutuel, Intermarché, le Comité des Fêtes et la Mairie.
- La visite de la station de traitement des eaux usées de la SAURE à Pont-à-Mousson.
- Le 25 juin, à l'issue de la kermesse de fin d'année des écoles, un repas de 140 couverts a été partagé entre petits et grands autour d'un barbecue sous le chapiteau.
- Une sortie à Fraispertuis le 29 juin pour les enfants et les ados, comme en témoignent ces photos.



C'est dans ce même esprit de convivialité et de sympathie que le personnel et les représentants de l'association remercient parents, enfants, enseignants, initiateurs, organisateurs, ados et tous les bénévoles pour leur disponibilité.

Bilan financier

La trésorerie est saine et présente un excédent qui servira à renouveler le matériel de l'association.

Renouvellement du C.A.

Nous accueillons et souhaitons bienvenue à Sylvie Bertin, Christine Macel et Jean-Philippe Schneider qui succèdent à Agnès Martinier, Agnès Pannequin et Catherine Pano, que nous remercions pour leur investissement. Les sept autres membres ont été réélus à l'unanimité.

Relations avec les écoles

Afin de nous mettre en conformité par rapport aux attentes de l'école maternelle, nous avons procédé à une modification de notre organisation à compter du jeudi 3 novembre.

Concernant la collecte des tickets pour le repas de cantine et des cartes de garderie, nous demandons dorénavant aux parents de remettre aux enseignante les tickets et/ou cartes chaque matin en accompagnant les enfants; notre équipe collecte ces derniers vers 8h45 auprès des maîtresses.

Quant à la vente des tickets elle est assurée par les animatrices chaque matin dans nos locaux de 7h30 à 9h ; en complément nous utilisons une boîte à lettres à l'entrée de l'école, pour que les parents qui le souhaitent puissent y déposer leur règlement. Cette dernière est relevée quotidiennement par notre équipe.

A.S.C.

L'Association Sportive de Chavigny (club de football) change de présidence : Virgilio da Silva Marques, originaire de Fatima au Portugal et résidant au 43 rue de Nancy depuis 3 ans.

Chef de chantier pour le gros œuvre dans le bâtiment, il est père de trois enfants. Un de ses fils fait partie de l'équipe première.

Il succède à Pierre Fillon qui a souhaité se retirer après sept années à la tête du club. Ce dernier reste néanmoins un membre actif indispensable au bon fonctionnement du club.

Grand passionné de football, il est présent chaque dimanche en tant que juge de touche, arbitre ou simple accompagnateur. Cette entente entre les deux hommes du club permet à Virgilio Marques de s'occuper de l'équipe senior.



L'objectif de la saison 2005-2006, est de redonner une jeunesse aux installations qui se trouvent près de la zone industrielle des Clairs-Chênes et aussi mettre aux normes le terrain et les vestiaires.

Le club compte aujourd'hui deux équipes :

- l'équipe première "AS Chavigny" qui évolue en championnat District Meurthe Sud seniors 3D (groupe G)
- l'équipe vétérans en championnat Vétérans district MMS (groupe E)

En vue de développer le club, l'A.S.C. souhaite créer une équipe de jeunes (10-13 ans).

Le city-stade, construit en plein centre du village, peut-être un tremplin pour recruter des jeunes. Le stade Georges Paget, du nom du fondateur du club de football, serait un meilleur endroit pour s'exprimer balle au pied sans importuner le voisinage.

La coupe du monde de football en 2006 qui se jouera en Allemagne, sera aussi un tremplin pour intéresser les jeunes et les adultes de Chavigny

Toujours à la recherche de sponsors et d'un entraîneur pour l'équipe senior, le nouveau président est à l'écoute de toutes les idées nouvelles. Comme il le dit " notre terrain n'est pas clôturé, il est ouvert à toutes les bonnes intentions ".
Pour tous renseignements : 06 23 03 13 86

Un peu d'histoire

Des fouilles archéologiques sommaires, opérées par sondage en mai 2005, ont permis à une équipe dirigée par Marilynne Prévôt de livrer un diagnostic sur la partie du territoire de Chavigny où sera édifié le nouveau lotissement du Haldat, aux lieux-dits En Bray et Derrière le Berger. Une copie du rapport sur ces fouilles a été déposée à la mairie, où nous avons pu en prendre connaissance.

Les sondages positifs se situent dans la partie Nord et Est de la ZAC, à proximité du Chemin de la Mine et de la rue du Haldat. Ils sont en relation avec l'ancien village de Saint-Blaise, situé à environ 500 m au Nord-Est.

L'ensemble le plus intéressant est celui qui se trouve dans la partie Nord, là où la topographie est relativement plane. On y a trouvé au moins un "fond de cabane", avec des trous de poteaux et des pierres de calage et peut-être aussi un second, que la proximité d'un mur de propriété n'a pas permis de définir avec certitude. C'est un habitat qui a été très répandu en Lorraine à partir du VIIIe siècle.

Le comblement naturel de cette structure s'est opéré en deux temps. Une première couche, à la base, correspond à une période pendant laquelle le site a été occupé; on y trouve des fragments de céramiques, des os d'animaux et des objets en fer, au milieu d'un limon noir très charbonneux. Cela tend à confirmer que le site a été anciennement occupé par une population de

sidérurgistes, au Haut Moyen Age. La deuxième couche, au-dessus, ne contient rien d'intéressant et date d'une période où le site avait été abandonné.

Dans la partie Est de la zone étudiée, on a surtout découvert des scories et des petits débris de charbon de bois. Un fragment de céramique qui leur est associé est daté du VIe au VIIIe siècle. Il serait intéressant de savoir si ces éléments sont en place ou résultent plutôt d'un ruissellement sur la pente, comme nous le croyons personnellement. Les archéologues ne se prononcent pas formellement, mais il est probable que le "ferrier", c'est-à-dire l'atelier métallurgique, se situait un peu plus au Nord-Est, où des restes de fourneau ont été depuis longtemps signalés (lieudit La Crassière).

Enfin, la découverte la plus étonnante est sans doute celle des restes d'un four à chaux, plus récent, mais non daté, pour lequel nous n'avons trouvé aucune mention dans les documents historiques relatifs à Chavigny. Puisqu'il était inconnu aussi bien au XVIIe qu'au XVIIIe siècle, cela veut dire qu'il remonte au moins au XVIe siècle.

Tous ces éléments confirment l'occupation de l'ancien village de Chavigny dès l'époque carolingienne par une population dont l'activité principale était sans doute la métallurgie du fer.

Jean-Claude Bonnefont.

Jeunesse

Chez les 3 à 12 ans

Le centre de loisirs organisé par le Foyer Rural a ouvert ses portes du 24 au 28 octobre avec pour thème "Au siècle des Lumières". 22 enfants divisés en trois groupes ont traversé ce siècle en participant aux activités sur l'astronomie, la cuisine, la littérature, la botanique... Nous sommes allés visiter l'exposition " Les lumières au siècle des Lumières " à la galerie Poirel et le Jardin botanique nous a permis de réaliser notre expédition dans le XVIII ème... Une semaine forte en expériences... Un journal a été réalisé...Que va-t-il se passer en février ?

Pendant les vacances scolaires, les prochains centres de loisirs se dérouleront du 20 au 24 février, du 24 au 28 avril et du 03 au 28 juillet. Les inscriptions sont obligatoires. Renseignements auprès de Matthieu Friren, en mairie ou par tél. 03 83 47 81 34.

Tous les mercredis : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le Coucou (Centre de loisirs organisé par l'Association Accueil Périscolaire) invite tous les enfants à participer aux activités proposées par Anne-Christine et Matthieu. Les inscriptions sont obligatoires avant chaque mardi (tél. : 03 83 26 48 23). Prix : 4 euros la demi-journée.

Chez les 12 à 18 ans

Suite à l'Exploratour, notre expédition de l'été, les activités ont repris sur la Journée Mondiale de la Paix avec des groupes de jeunes de Messein, Malzéville et Pulnoy. C'est à plus de vingt que nous avons préparé une exposition sur le thème de la non-violence. Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises dans les différentes communes, autour de films débats, d'un repas nigérian...Enfin nous avons participé à la journée sur la colline de Sion qui réunissait associations et tous les publics autour de stands, de conférences et d'expo... sur la PAIX ! À suivre...En 2005, des animations : sortie foot, match d'impro théâtre, camps paintball, percussions, capoeira, repas DVD-débat... ont été mises en place. Les activités sont ouvertes à tous, chaque jeune est invité à venir nous rejoindre pour passer de bons moments ensemble. Toutes les idées sont les bienvenues, l'animateur est aussi là pour vous accompagner dans vos projets ! Manifestez-vous !



La salle " Ados " n'est pas un rêve ! Un espace pour se rencontrer entre jeunes, échanger des idées, partager des passions (films, musiques, bd, jeux...). Pour cela, on a besoin de TOI : viens nous aider à construire ensemble Ton espace, l'aménager à Ton image, le faire vivre à ta façon. Il ne manque que ta participation pour casser le mur qui sépare le rêve de la réalité. Fais-toi connaître (RDV ados, tél. ou coupon) et participe à cette création... Inauguration prévue en février, il faut faire vite !

Les activités : sorties, rencontres sport, art... se déroulent les samedis, certains soirs et pendant les vacances scolaires.

Le RDV jeunes, c'est tous les mercredis de 16h30 à 18h30 à la salle " Ados ", au premier étage de l'école élémentaire (à côté de l'Assoc. Accueil Périscolaire). D'autres créneaux peuvent être mis en place.

Tu veux en savoir plus, recevoir directement chez toi les infos jeunes : Renvoie ou dépose le coupon en mairie ou auprès de Matthieu, l'animateur. Tél. 03 83 47 81 34 ou 06 25 08 04 38 ou matthieu.friren@caramail.com

NOM : _____	PRENOM : _____
Âge : _____	
Adresse : _____	
Tel : _____	Port. : _____

Ces renseignements seront gardés confidentiels et ne serviront qu'à améliorer l'information et la communication en direction des jeunes.

Conseils municipaux

Quelques délibérations des séances du 21 octobre et du 25 novembre 2005.

Trois indemnités sont acceptées à l'unanimité : la 2^{ème} partie (solde) de l'indemnité allouée par l'assurance Groupama en compensation des dommages causés à l'abribus (accident de circulation du 12/03/2003), d'un montant de 330.40 €; l'indemnité allouée par les parents civilement responsables en compensation des frais occasionnés à l'école maternelle (effraction du 16/04/2005), d'un montant de 300.00 €; l'indemnité allouée en compensation des dommages causés à la mairie (vitre brisée le 24/08/2005), d'un montant de 217.68 €.

Virement de crédits : la somme de 11.100.00 € du C/2313-37 «aménagement rue des Prés» est virée au C/2135-28 «acquisition / installation silo à sel » (unanimité). Les crédits ouverts au Budget Primitif 2005 étant insuffisants pour financer la réalisation de la dalle du silo à sel, (surcoût des matériaux spéciaux résistants au sel). L' aménagement rue des Prés étant reporté en 2006.

Ouverture d'un crédit d'un montant de 30.000,00 € : le financement des travaux réalisés par l'Association APIC (mur du cimetière, aménagement mairie) nécessite de contracter auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Lorraine, cette ouverture de crédit au taux révisable indexé sur le dernier TMM (Taux mensuel Moyen du marché Monétaire au jour le jour ou T4M) connu et publié, augmenté de 0,20 % de marge sur une durée d'un an renouvelable sur demande de l'emprunteur (unanimité).

Prise en considération de l'opération aménagement du plateau :cette délibération a pour but de pouvoir recourir au sursis à statuer sur des opérations qui risqueraient de rendre plus onéreux ou de compromettre les travaux à engager par la collectivité (unanimité).

ZAC Haldat / Tram : modification du PAZ (Plan d'Aménagement de Zone) : nous rappelons que les dispositions du PAZ, définissant les modalités de construction sur le site, ne permettent pas en l'état la réalisation de certaines opérations de constructions envisagées, (constructions étagées pourtant d'un grand intérêt au plan architectural et urbanistique). Dans ce cadre, il importe d'apporter des modifications au Plan d'Aménagement de Zone, en particulier au niveau des dispositions relatives à la hauteur des bâtiments, afin de permettre la réalisation de constructions d'habitat individuel en demi niveau ou avec des niveaux décalés suivant la pente naturelle des terrains, ce qui contribue à la limitation de l'impact visuel des constructions (10 voix « pour » et 1 « abstention »)

Convention DEFINITIVE Etablissement Public Foncier de Lorraine / Commune : relative à la maîtrise foncière de l'opération de réalisation de logements 15 rue de Neuves-Maisons, définissant les conditions d'acquisition et de cession, est adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention au titre de la DSR 2005 (informatique Mairie) : le service administratif est équipé de nouveaux outils informatiques (matériels et logiciels). Cette acquisition, près de la Société MAGNUS, se monte à 11.502,53 € (TTC) et peut faire l'objet d'une demande de subvention sur le fonds de la Dotation de Solidarité Rurale 2005 (unanimité).

Forêt communale : un programme de **martelage** pour les coupes 1 - 11 -39, dont la destination sera décidée par la Commission « Forêts » est demandé ; un devis d'un montant de 229,63 € (TTC), relatif aux travaux de "cubage et classement de grumes, parcelles 16P - 17P et 18P" est accepté. Ces travaux seront budgétés et exécutés en 2006 (unanimité).

Etat-civil

Décès

Emile GRAMS,
le 04 novembre 2005
Jacqueline GUYOT, ép. EDELBLOUT,
le 22 novembre 2005
Brigitte BURGEL, ép. PERNOLLET,
le 27 novembre 2005
Camille EISENMANN, ép. HENRION-MEYER,
le 05 décembre 2005

Nos sincères condoléances aux familles.

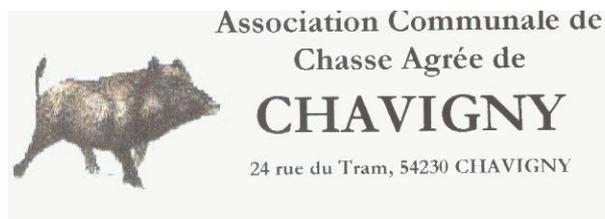
Naissances

Théo MARC né le 10 novembre 2005
Rosalie COSTA née le 18 novembre 2005
Kylian TOULOUSE né le 21 novembre 2005.

Bienvenue à cette nouvelle jeunesse et nos félicitations aux parents!

Divers

Calendrier de chasse



Nous donnons le calendrier de chasse pour permettre aux promeneurs d'organiser leurs balades sans risque: pour janvier et février 2006, tous les lundis en forêt domaniale et tous les samedis en forêt communale. Rappelons que des panneaux et rubans signalent le danger sur place. Cependant, il arrive que des personnes déplacent ces indications, ce qui entraîne un grave danger aux personnes arrivant dans la forêt.

Merci de respecter et de faire respecter les panneaux de signalement de chasse en cours, il est inutile de mettre en danger la vie d'autrui.

Fleurissement

Jeudi 8 décembre en fin d'après-midi, la municipalité avait convié les lauréats du concours des maisons fleuries et le personnel technique à un vin d'honneur. Le maire Guy George confia à Mario Villa, adjoint chargé du cadre de vie, le soin du discours et de la remise des récompenses. Après avoir félicité tous les participants pour leur bon goût et leurs efforts dans la décoration florale, il remit à chacun d'eux un bon d'achat de 30 euros à utiliser à la jardinerie des Clairs-Chênes. Il profita de l'occasion pour saluer aussi le travail de paysagiste accompli par Olivier Lugnier pendant la belle saison.



Pour l'heure ce sont les illuminations qui sont à l'honneur : en attendant préparons nous à embellir encore davantage notre village.

Épicerie

Nous rappelons les nouveaux horaires d'ouverture de l'épicerie de la place du Châtel, tenue par Monsieur et Madame Guzel.

Du lundi au samedi : de 8h à 12h30 et de 15h30 à 20h.

Dimanche : de 8h à 12h30.

Pour les livraisons à domicile, un nouveau numéro de téléphone : 03.83.51.50.41.

Prochainement, la vente de tickets de bus et un dépôt presse y seront assurés.

Agenda

Mercredi 04 janvier	Musibus	Place de l'église	de 16h00 à 17h00.
Samedi 21 janvier	Accueil nouveaux habitants	Salle du pressoir	à 17h30.
Mardi 24 janvier	Bibliobus	Place de l'église	de 16h00 à 17h30.
Jeudi 26 janvier	P'tits Déj	Salle Pôle Emploi Neuves-Maisons	de 9h00 à 11h00
Dimanche 05 février	Concert de la St-Blaise	À l'église	à 15h00.
<i>Vendredi 10 février</i>	<i>Assemblée communale</i>	<i>Salle du pressoir</i>	<i>à 20h00.</i>
Mardi 14 février	Bibliobus	Place de l'église	de 16h00 à 17h30.
Mercredi 15 février	Musibus	Place de l'église	de 16h00 à 17h00.
Jeudi 23 février	P'tits Déj	Salle Pôle Emploi Neuves-Maisons	de 9h00 à 11h00
Dimanche 19 février	Sortie " Raquettes "	Départ place de l'église	à 7h30.

Permanence des élus

Les vendredis de 16h30 à 17h30, une permanence est assurée en mairie par un adjoint.

En dehors de ces heures, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Prochain bulletin

Le prochain bulletin municipal paraîtra en mars . Si vous souhaitez y faire publier des informations, adressez-nous vos articles avant le 28 février 2006 .